



## **DECLARATION COMMUNE DES SECTIONS CGT DU DÉPÔT D'AIX ET DE LA SAD**

**Les donneurs d'ordre seuls responsables !**

Dans le prolongement des états généraux conclus par le livre vert, les éditeurs ont décidé qu'il fallait s'atteler à réformer le niveau 2.

Ainsi il est envisagé une nouvelle diminution du nombre des dépositaires, et comme si cela ne suffisait pas les éditeurs, les messageries et le SNDP ont décidé une revalorisation des diffuseurs (3 à 5 points). Maintenant ils cherchent à faire payer la note aux salariés du niveau 2.

Cette restructuration annoncée du secteur, risque de peser encore plus sur les conditions de vies, les salaires et les acquis des salariés. Une nouvelle fois les personnels des dépôts sont réduits à une simple variable d'ajustement.

C'est dans ce contexte, que depuis plusieurs mois la direction du dépôt d'Aix laisse entendre que la situation économique de l'entreprise pourrait conduire à une cessation d'activité, laissant par la même les salariés sur le bord de la route.

Les sections CGT du dépôt d'Aix et de la SAD dénoncent l'attitude de la direction d'Aix., et préviennent qu'elles s'opposeront à toute tentative de « pourrissement » visant à conduire les salariés dans l'impasse.

Elles estiment, au delà la responsabilité de la direction du dépôt d'Aix, que les donneurs d'ordre doivent assumer les conséquences de cette situation et qu'en aucun cas ils ne peuvent se dédouaner de leur responsabilité.

En conséquence, les sections CGT d'Aix et de la SAD exigent des donneurs d'ordre et notamment du groupe NMPP qu'il reçoive dans les meilleurs délais une délégation de nos sections.

Dans cette perspective la CGT proposera la mise en œuvre de mesures sociales et industrielles permettant d'assurer la continuité de l'activité et le maintien des emplois des salariés du dépôt d'Aix.

*Paris, le 21 septembre 2009*